



LA SIGNALISATION DES PASSAGES À NIVEAU

3 passages à niveau sur 4 sont équipés de feux rouges clignotants et de barrières automatiques, ou parfois de barrières manuelles seules.

Les passages à niveau sans barrières sont équipés de croix de Saint-André.

La signalisation aux abords des passages à niveau :



Les signalisations spécifiques :



SOYEZ ATTENTIFS À LA SIGNALISATION.
ADAPTEZ VOTRE ALLURE.
TENEZ COMPTE DES ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES.

LES SANCTIONS ENCOURUES

En cas de non-respect du feu rouge clignotant :

- Contravention de classe 4 de 90 € (jusqu'à 750 €).
- Retrait de 4 points sur le permis de conduire (jusqu'à la suspension du permis de conduire pendant 3 ans).

Le fait de s'engager alors que les barrières sont en cours de réouverture est également passible d'une contravention de 4^e classe.

En cas de non-respect d'une prescription de l'autorisation de transport exceptionnel liée à la traversée d'un passage à niveau :

- Contravention de 5^e classe de 1500 €.
- Immobilisation possible du véhicule.

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ, VOUS RISQUEZ VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES.

Pour en savoir plus :

www.securite-passageaniveau.fr

www.sncf-reseau.fr

POIDS LOURDS SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS



En partenariat avec :



LES CONDITIONS POUR TRAVERSER

Conformément à l'article 12 de l'arrêté du 4 mai 2006, tout convoi, poids lourds ou convoi exceptionnel **doit scrupuleusement préparer son trajet** afin de s'assurer que les caractéristiques de son convoi lui permettent de franchir les passages à niveau situés sur son parcours en toute sécurité.

4 CONDITIONS À RESPECTER POUR TRAVERSER UN PASSAGE À NIVEAU EN TOUTE SÉCURITÉ



1 Respecter la durée maximale de franchissement

Être en capacité de franchir un passage à niveau en 7 secondes maximum. **Attention aux convois longs et lourds !**
7s = temps écoulé entre l'allumage des feux et l'abaissement des barrières.



2 Respecter la hauteur maximale de franchissement

S'assurer que le convoi ne dépasse pas la hauteur maximale autorisée aux abords du passage à niveau :
- Signalée par un portique de part et d'autre de la voie ferrée et d'un panneau de limitation de hauteur.
- Limitée à 4,8 m en l'absence de portique.

Attention, distance plus importante que pour passer sous un pont, car risque de création d'un arc électrique entre le fil haute tension et le haut du convoi !



3 Respecter les conditions de garde au sol

S'assurer systématiquement au préalable que le convoi respecte les conditions minimales de profil routier. Et plus particulièrement pour les passages à niveau en "cassis" ou "dos d'âne".
Panneau de danger aux abords du passage à niveau.



4 Respecter la largeur maximale de franchissement

Pour les convois de plus de 2,55 m de large, bien évaluer l'espace de circulation avant de s'engager sur le passage à niveau.

Attention au croisement avec un autre véhicule, risque de se retrouver bloqué sur la voie !

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER



Adaptez votre vitesse à l'approche d'un passage à niveau

La présence d'un passage à niveau est systématiquement annoncée par l'un de ces 2 panneaux.



Arrêtez-vous au feu rouge clignotant ou au stop

Et ne redémarrez que lorsque le feu est éteint et la barrière totalement relevée.



Ne vous engagez que si la voie est dégagée

Respectez un intervalle suffisant avec le véhicule vous précédant.



Ne vous arrêtez jamais sur la voie ferrée

Ne prenez pas le risque de rester bloqué, ne passez pas de vitesse lors du franchissement du passage à niveau.

QUE FAIRE EN CAS D'IMMOBILISATION

1 Dégager le véhicule en enfonçant les barrières cassables.



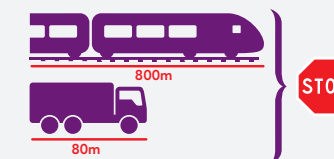
2 Évacuer toutes les personnes du véhicule bloqué sur les voies.



3 Utiliser le téléphone orange à proximité du passage à niveau pour prévenir directement l'agent SNCF de la gare la plus proche.



SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS



À 90 km/heure
il faut 800 m pour qu'un train s'arrête

La distance d'arrêt d'un train est 10 fois supérieure à celle d'un poids lourd.